



**CSE RÉSEAU
ZP SE**

**POINT SUR LE PROJET
RÉSONANCES**

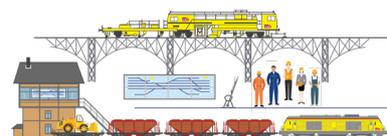
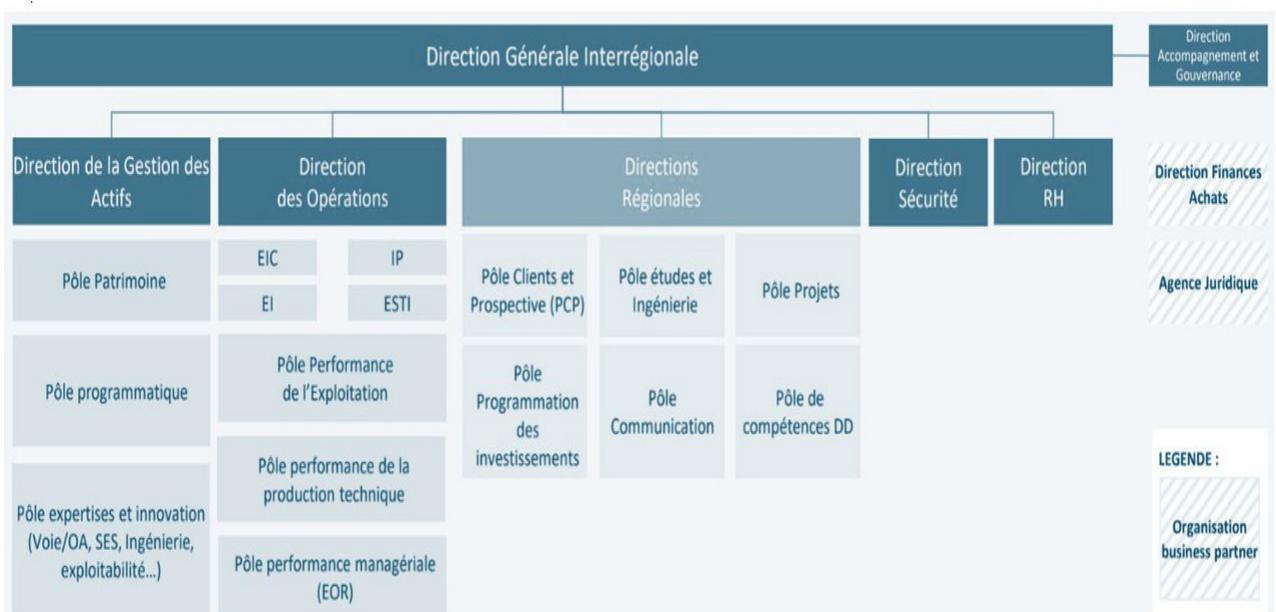


FOCUS DU PROJET SUR NOTRE ZONE DE PRODUCTION SUD-EST

Depuis le début de l'année, l'entreprise nous expose son ambition bien avancée sur la mise en place du projet Résonances : une mise en place bien précipitée et non partagée par l'UNSA-Ferroviaire, puisque celle-ci doit avoir lieu au 1er juillet 2025.

QUEL IMPACT SUR LA ZONE DE PRODUCTION SUD-EST ?

Organisation de la maille interrégionale et régionale



Conséquences en termes de transfert de personnel

Transféré vers 	CSE Siège	CSE direction XXX (ex-CSE Dir. Techniques)	CSE DGIR SE (ex-CSE ZP SE)
Effectif global au 31/01/2025	2 860	5 650	13 025
CSE siège			
DT territoriales	-341	11	107
Communication	-143	3	30
CSE Dir Techniques			
DSOP	41	-58	5
DGAFP		-3	1
DRH		-3	1
DZI	11	-2 416	907
Agence Projet et PRI LR		-116	
CSE ZP SE			
DRH			
Axe LR Méditerranée			-5
Projection effectif global au 01/07/2025	2428	3068	14 071

Particularité sur Languedoc Roussillon : la Direction régionale Occitanie a la particularité d'être rattachée à la Direction interrégionale Atlantique alors que les établissements de production de Languedoc Roussillon et les établissements zonaux (EI/ESTI), eux, restent intégrés à la Direction interrégionale Sud-Est.

RÉPERCUSSIONS DU PROJET ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ASSOCIÉES

■ Mesures RH

Pour les salariés qui n'ont pas d'évolution dans leurs missions et dans leur localisation, mais seulement un changement de rattachement hiérarchique :

- Simple transfert hiérarchique ;
- Pas d'avenant au contrat de travail.

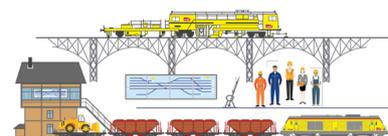
Pour les salariés concernés par une évolution significative de missions et / ou localisation :

- Entretien exploratoire GRH00910 ;
- Priorité d'examen de leur candidature ;
- Mise en place d'une cellule d'accompagnement spécifique.

Le manager est le premier interlocuteur en charge de veiller à l'accompagnement, mais une cellule spécifique sera mise en place.

■ Référentiel de référence

Les GRH00910 et GRH00131 ainsi que les dispositions de l'accord sur l'emploi et le développement des parcours professionnels seront appliqués selon la situation individuelle du salarié éligible. Ces dispositions seront présentées à notre CSE courant avril.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

■ Référentiel temporaire prolongé

Le RH23005, prolongé jusqu'au 31/12/2025 actuellement pour les emplois RH, pourra être étendu aux salariés des fonctions transverses.

■ Notations des agents

Les circonscriptions devront être adaptées à l'effectif statutaire conformément au GRH00268 dès la mise en place du projet. Le plafond de 15 délégués pour la participation aux réunions des commissions reste en vigueur.

■ Régime de travail

Les salariés conservent leur régime de travail et leur avenant relatif au forfait en jours le cas échéant.

■ Télétravail

Les salariés qui ne changent pas de poste et qui bénéficient du télétravail et/ou d'un temps partiel conservent leur avenant contractualisé.

■ Activités sociales et culturelles

Les salariés transférés vers un nouveau périmètre hiérarchique dépendent du CSE de ce périmètre. Les salariés continueront de bénéficier des activités sociales et culturelles de leur ancien CSE jusqu'à fin 2025. En 2026, ils bénéficieront des ASC du périmètre de leur nouveau rattachement.



Position UNSA

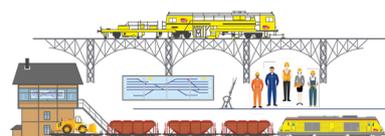
Ce projet implique plus de 1 000 agents, issus des périmètres Siège Réseau et Directions Techniques qui vont être transférés sur le périmètre de la ZP SE. Mais cette réorganisation engendre également une trentaine de suppressions de postes, sans compter une cinquantaine de postes modifiés. Ces chiffres sont en perpétuel mouvement laissant vos représentants dans une zone de brouillard sur l'avenir. Pour l'UNSA-Ferroviaire, nous sommes face

à un projet d'envergure, mais encore trop flou, trop technique et mal piloté humainement. Non seulement des questions restent encore sans réponses, mais d'autres voient le jour ! Questions, incompréhensions, absence de précisions dans ce qui est annoncé... Les élus demandent plus de clarté, de soutien et de garanties, en particulier sur les effectifs, l'accompagnement RH, les moyens financiers, la prévention des risques psychosociaux, etc.

**REJOIGNEZ L'UNSA-FERROVIAIRE
POUR AGIR SUR VOS DROITS &
NÉGOCIER VOTRE AVENIR !**



Les représentants et élus UNSA-Ferroviaire sont quotidiennement aux cotés et à la disposition de l'ensemble des salariés impactés par cette réorganisation pour les accompagner dans leurs démarches et répondre à leurs questions.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,
toute l'année !



VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

REPRÉSENTANT SYNDICAL



YOANN
SAUGUES

COLLÈGE EXÉCUTION TITULAIRE



ARNAUD
THOMAS
EIC BFC

COLLÈGE EXÉCUTION SUPPLÉANTE



Emilie COCOROCCHIO
EIC Languedoc
Roussillon

COLLÈGE MAÎTRISE TITULAIRES



JEAN-YVES
BELLORGET
EIC BFC



DELPHINE CROS
EIC Languedoc
Roussillon

COLLÈGE MAÎTRISE SUPPLÉANTS



PATRICE COULON
EIC Languedoc
Roussillon



MARIE-LAURE
VIVIER
EIC Alpes

COLLÈGE CADRE TITULAIRES



LIONEL
BUZIO
EIC Alpes



ANNUNZIATA
ANZALONÉ
Direction ZP Sud Est

COLLÈGE CADRE SUPPLÉANTS



RAPHAËL
NOGUERA
EIC PACA



EMMANUELLE
CES
Infrapôle BFC



GILLES
VIOUGEAS
Direction ZP Sud Est



ERIC BELLIERES
Infrapôle Auvergne
Nivernais



CYRILLE TIPHONNET
Infrapôle Languedoc
Roussillon



MICHEL
BOUCHEROT
EIV Bourgogne

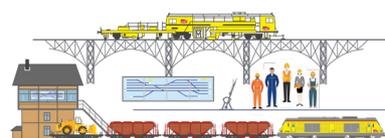
POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS :

cse.zpse@unsa-ferroviaire.org

POUR CONSULTER LES PV DES RÉUNIONS CSE :

<https://snCF.sharepoint.com/sites/SNCF-Reseau-ZPSud-Est-Communication/SitePages/PV-CSE.aspx>

POUR MOI,
C'EST L'UNSA !



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org